



Bilendi

ALBLD
LISTED
ALTERNEXT

Bilendi lance une augmentation de capital ouverte au public d'environ 3 millions d'euros

Prix de souscription : 7,61 € par action

Période de souscription : du 7 au 13 juin 2017

Paris, le 6 juin 2017

Bilendi, l'un des leaders européens des services digitaux pour les études, annonce ce jour le lancement d'une augmentation de capital avec suppression du droit préférentiel de souscription ouverte au public d'environ 3 millions d'euros à travers l'émission de 394.218 actions ordinaires nouvelles (pouvant être portée à un nombre maximum de 453.350 actions ordinaires en cas d'exercice intégral de la clause d'extension).

Marc Bidou, Président Directeur Général de Bilendi, déclare : « L'an passé, notre chiffre d'affaires a progressé de 13 % à taux de change constant. Cette croissance, uniquement organique, est ininterrompue depuis maintenant 8 trimestres consécutifs, ce qui démontre à la fois la pertinence du modèle et la performance des équipes. 2017 se dessine déjà comme une nouvelle année de croissance avec la bonne dynamique de l'activité au premier trimestre et la récente acquisition d'iVOX en Belgique. C'est dans ce contexte d'accélération, que nous faisons aujourd'hui appel au marché avec la volonté d'associer nos actionnaires historiques et d'emporter l'adhésion de nouveaux investisseurs. La réussite de cette opération constituera un atout décisif au service de notre plan de développement ambitieux basé sur la croissance organique, et la croissance externe ».

Contexte et objectifs de l'opération

L'exercice 2016 a définitivement permis de valider la pertinence du repositionnement stratégique opéré par Bilendi en 2014 sur le marché des études digitales et le caractère international avec 64% du chiffre d'affaires à l'international.

Avec l'intégration d'iVOX BVBA à compter du deuxième trimestre de l'exercice en cours, Bilendi est désormais solidement implanté avec des panels propriétaires dans 12 pays européens, 10 bureaux commerciaux et 2,2 millions de panélistes qualifiés, ce qui lui permet de couvrir environ 90% du marché européen.

La croissance par rapport à l'exercice précédent a été fortement contributive aux résultats avec un EBITDA** à 3,3 millions d'euros, en croissance de 27%. La situation financière du groupe est saine et solide, avec 10,74 millions d'euros de capitaux propres, une trésorerie de 4,47 millions d'euros, et une dette financière de 2,98 millions d'euros au 31/12/2016.

Pour accélérer sa croissance et atteindre progressivement les taux de rentabilité des meilleurs de la profession, Bilendi développe une stratégie de croissance externe créatrice de valeur en renforçant son offre pan-européenne.

Les différentes acquisitions réalisées (M3 Research et Springboard UK en 2015) complétées par l'ouverture de bureaux commerciaux (Cologne en 2015, Madrid en 2016) ont permis des synergies de coûts (effet taille, marketing, technologie) et de revenus (vente croisée des panels, extension de l'offre de services, déploiement des innovations technologiques...). Toutes ces opérations, ainsi que l'acquisition d'iVOX BVBA en mars 2017, ont été financées avec la trésorerie de la société, et un recours limité à l'emprunt bancaire.

Le produit de l'augmentation de capital doit permettre le financement de la croissance externe et des investissements technologiques sur un marché des enquêtes online dynamique estimé à environ 1 milliard de dollars***.

Avertissement

En application des dispositions de l'article L411-2 du code monétaire et financier et de l'article 211-3 du règlement général de l'Autorité des Marchés Financiers (« **AMF** »), la présente émission ne donne pas lieu à un prospectus visé par l'AMF, car le montant total de l'offre est compris entre 100.000 euros et 5.000.000 d'euros et porte sur des titres financiers qui ne représentent pas plus de 50% du capital de la Société.

Nature de l'opération

L'opération de levée de fonds proposée par la Société porte sur une augmentation de capital par émission d'actions ordinaires réalisée avec suppression du droit préférentiel de souscription sans délai de priorité pour les actionnaires (i) dans le cadre d'une offre au public en France sous la forme d'une offre à prix ferme principalement destinée à des investisseurs particuliers et (ii) dans le cadre d'un placement global destiné à des investisseurs institutionnels en France et hors de France (excepté, notamment, aux États-Unis d'Amérique, au Canada, en Australie ou au Japon).

Cadre juridique de l'opération

Décision du conseil d'administration

Le conseil d'administration de la Société réuni le 6 juin 2017, faisant usage des délégations conférées aux termes des dix-neuvième et vingtième résolutions adoptées par l'assemblée générale mixte de la Société réunie le 30 juin 2015, a décidé du principe de l'augmentation de capital dont les conditions et modalités sont détaillées dans le présent communiqué. Les modalités définitives de l'augmentation de capital, notamment le nombre d'actions nouvelles, seront arrêtées par le président-directeur général de la Société le 14 juin 2017.

Caractéristiques de l'opération

Prix de souscription par action - Produit de l'émission

L'opération se déroulera par l'émission de 394.218 actions ordinaires nouvelles proposées à la souscription au prix unitaire de 7,61 euros par action (brut de toutes commissions et frais), dont 0,08 euro de valeur nominale et 7,53 euros de prime d'émission, ce nombre étant susceptible d'être porté à un nombre maximum de 453.350 actions nouvelles, soit un montant total de 3.449.993,50 euros prime d'émission incluse, dans le cas où le président directeur général déciderait, à l'issue de la période de souscription, d'utiliser dans son intégralité la clause d'extension.

Le prix de souscription a été fixé dans les conditions décidées par l'assemblée générale mixte de la Société réunie le 30 juin 2015, et correspond à la moyenne pondérée des cours des 10 dernières séances de bourse précédant la fixation du prix d'émission, diminuée d'une décote de 10 %.

Garantie

Aucune garantie de bonne fin ou de placement ne sera mise en place dans le cadre de l'opération, et dans l'hypothèse où la totalité des 394.218 actions nouvelles ne serait pas souscrite et en tenant compte des règles d'allocation des actions, le président directeur général se réserve le droit d'exercer l'une et/ou l'autre des facultés prévues à l'article L. 225-134 du code de commerce (sous réserve que les souscriptions atteignent au moins les trois quarts du montant brut de l'augmentation de capital).

Structure de l'Offre

L'offre comprend :

- une offre au public en France sous la forme d'une offre à prix ferme, principalement destinée à des investisseurs particuliers ; les ordres seront décomposés en deux fractions d'ordre en fonction du nombre d'actions demandées
 - o fraction d'ordre A1 : de 1 action à 150 actions inclus ; et
 - o fraction d'ordre A2 : au-delà de 150 actions ;

étant précisé que les fractions d'ordre A1 bénéficieront d'un traitement préférentiel par rapport aux fractions d'ordre A2 dans le cas où tous les ordres ne pourraient pas être satisfaits ;

- un placement global destiné à des investisseurs institutionnels comportant un placement en France et un placement hors de France (excepté, notamment, aux Etats Unis d'Amérique, au Canada, en Australie ou au Japon).

La répartition des actions offertes entre l'offre au public et le placement global sera effectuée en fonction de la nature et de l'importance de la demande dans le respect des principes édictés par l'article 315-35 du règlement général de l'AMF. Si la demande exprimée dans le cadre de l'offre au public le permet, le nombre d'actions nouvelles allouées en réponse aux ordres émis dans le cadre de l'offre au public sera au moins égal à 10% du nombre total d'actions offertes avant exercice éventuel de la clause d'extension. Si la demande dans le

cadre de l'offre au public est inférieure à 10% du nombre total d'actions offertes, le solde non alloué dans le cadre de l'offre au public sera offert dans le cadre du placement global.

Nombre d'actions nouvelles à émettre et pourcentage de dilution susceptible de résulter de l'émission

Nombre d'actions nouvelles à émettre

Les 394.218 actions ordinaires nouvelles représenteront 10,3 % du capital et 9,3 % des droits de vote après réalisation de l'augmentation de capital. Ce nombre d'actions est susceptible d'être porté à 453.350 actions en cas d'exercice intégral de la clause d'extension après clôture de la période de souscription, représentant 11,6 % du capital et 10,5 % des droits de vote après réalisation de l'augmentation de capital.

Incidence de l'émission sur les capitaux propres

Quote-part des capitaux propres par action (en euros)		
Hypothèses	Base non diluée	Base diluée
Avant émission	4,35	4,32
Après émission de 394.218 actions nouvelles provenant de l'augmentation de capital (hors exercice de la clause d'extension)	4,63	4,56
Après émission de 453.350 actions nouvelles provenant de la clause d'extension dans la limite de 15%	4,67	4,60
Après émission de 295.663 actions nouvelles provenant de l'augmentation de capital limitée à 75%	4,55	4,50

Incidence de l'émission sur la situation de l'actionnariat (pour l'actionnaire qui ne souscrit pas à l'augmentation de capital)

Hypothèses	Participation de l'actionnaire	
	Base non diluée	Base diluée
Avant émission	1,00%	0,86%
Après émission de 394.218 actions nouvelles provenant de l'augmentation de capital (hors exercice de la clause d'extension)	0,90%	0,78%
Après émission de 453.350 actions nouvelles provenant de la clause d'extension dans la limite de 15%	0,88%	0,77%
Après émission de 295.663 actions nouvelles provenant de l'augmentation de capital limitée à 75%	0,92%	0,80%

Engagements et intention de souscription

Dix investisseurs qualifiés se sont engagés à souscrire à la présente augmentation de capital pour un montant d'environ 2,65 millions d'euros.

Au total, les engagements de souscription reçus représentent 88% des actions nouvelles à émettre dans le cadre de la présente augmentation de capital (hors clause d'extension).

Calendrier prévisionnel de l'opération

6 juin 2017	Décisions du conseil d'administration de la Société portant sur le lancement de l'opération Diffusion d'un communiqué de presse décrivant les principales caractéristiques de l'opération (après clôture) Diffusion par Euronext Paris d'un avis relatif à l'opération (après clôture)
7 juin 2017	Ouverture de l'offre au public et du placement global
13 juin 2017 inclus	Clôture de l'offre au public à 18 heures (heure de Paris) pour les souscriptions au guichet et par Internet Clôture du placement global à 18 heures (heure de Paris)
14 juin 2017	Décisions du président-directeur général de la Société arrêtant les modalités définitives de l'opération Diffusion du communiqué de presse annonçant le résultat des souscriptions (après clôture) Diffusion Euronext Paris de l'avis d'émission et d'admission des actions nouvelles (après clôture)
16 juin 2017	Certificat du dépositaire Décisions du conseil d'administration de la Société constatant la réalisation définitive de l'opération Émission des actions nouvelles – Règlement-livraison et début des négociations des actions nouvelles de la Société sur le Marché Alternext d'Euronext Paris

Modalités de souscription

Actionnaires au nominatif pur :

Les souscriptions seront reçues par Société Générale Securities Services du 7 juin 2017 au 13 juin 2017 à 18 heures (heure de Paris) pour les souscriptions au guichet et par Internet.

Actionnaires au nominatif administré ou au porteur :

Les souscriptions seront reçues par les intermédiaires financiers teneurs de comptes du 7 juin 2017 au 13 juin 2017 inclus.

Offre au public :

Les personnes souhaitant passer des ordres de souscription dans le cadre de l'offre devront s'adresser à leur intermédiaire financier.

Les souscriptions d'actions seront centralisées par Euronext.

Les fonds versés à l'appui des souscriptions seront centralisés par Société Générale Securities Services qui sera chargé d'établir le certificat de dépôt des fonds constatant la réalisation de l'augmentation de capital et l'émission des actions nouvelles. Les souscriptions pour lesquelles les versements n'auraient pas été effectués, seront annulées de plein droit sans qu'il soit besoin d'une mise en demeure.

Restrictions de l'offre

L'offre est ouverte en France et hors de France (excepté, notamment, aux États-Unis d'Amérique, au Canada en Australie ou au Japon).

La diffusion de ce document peut, dans certains pays, faire l'objet d'une réglementation spécifique. Les personnes en possession du présent communiqué doivent s'informer des éventuelles restrictions locales et s'y conformer.

Cotation des actions nouvelles

Les actions nouvelles porteront jouissance courante et seront négociables sur le marché Alternext à compter du 16 juin 2017. Elles seront admises sur la même ligne de cotation que les actions anciennes (ISIN : FR 0004174233 – mnémo : ALBLD) et leur seront entièrement assimilées dès leur admission aux négociations.

Facteurs de risque de marché liés à l'opération pouvant influencer sensiblement sur les valeurs mobilières offertes

Les investisseurs sont invités, avant de prendre leur décision d'investissement, à porter leur attention sur les risques décrits dans le rapport financier 2016 consultable sur le site internet de la Société (www.bilendi.com).

En complément de ces facteurs de risque, les investisseurs sont invités, avant de prendre leur décision d'investissement, à se référer aux facteurs de risque suivants relatifs aux valeurs mobilières émises.

Le prix de marché des actions de la Société pourrait fluctuer et baisser en-dessous du prix de souscription des actions nouvelles.

Le prix de marché des actions de la Société pendant la période de souscription pourrait ne pas refléter le prix de marché des actions de la Société à la date de l'émission des actions nouvelles. Les actions de la Société pourraient être négociées à des prix inférieurs au prix de marché prévalant au lancement de l'opération.

Aucune assurance ne peut être donnée sur le fait que, postérieurement à la souscription des actions nouvelles, les investisseurs pourront vendre leurs actions de la Société à un prix égal ou supérieur au prix de souscription des actions nouvelles.

Documents accessibles au public

L'ensemble des documents sociaux de la Société devant être mis à la disposition des actionnaires est consultable au siège social.

La Société communique ses résultats financiers conformément aux exigences des lois et réglementations. Toutes les communications sont présentées sur son site www.bilendi.com et sur le site www.euronext.com d'Euronext.

Intermédiaires financiers



Chef de File et
Teneur de livre

INVEST
SECURITIES

Chef de File et
Teneur de livre

Prochaine communication financière

Communiqué de résultat de la présente augmentation de capital : 14 juin 2017

* par rapport à la moyenne des cours de bourse pondérés par les volumes constatés au cours des 10 séances précédant le lancement de l'opération

** EBITDA : Résultat d'exploitation avant dotations aux amortissements et provisions

*** : Source : ESOMAR Global Market Report 2014, estimation marché mondial 2013

Ne pas distribuer, directement ou indirectement hors de France et, notamment, aux Etats-Unis d'Amérique, au Canada, en Australie ou au Japon, y compris par l'intermédiaire d'agences de presse ou de communication

À propos de Bilendi

À l'heure où les volumes, la variété et la vitesse des données émises et échangées progressent de façon exponentielle, **Bilendi** apporte une réponse innovante et technologique pour leur collecte, leur gestion et leur valorisation. **Bilendi** se positionne ainsi au cœur de la data sur la collecte de données, pour deux segments de marchés : *Services for Market Research* (marché des études) et *Services for Customer Engagement and Loyalty* (marché de la fidélisation). Implanté en France, au Royaume Uni, en Allemagne, en Espagne, au Maroc, dans les pays nordiques (Suède, Finlande, Danemark) et désormais en Belgique, le groupe a également des activités en Italie, en Suisse, en Autriche et en Norvège. En 2016, **Bilendi** a réalisé un chiffre d'affaires de 22,5 M€.

Le groupe est coté sur Alternext d'Euronext Paris.

Code ISIN : FR0004174233 - Code MNEMO : ALBLD – Eligible PEA PME

www.bilendi.com



Contacts

BILENDI

Marc BIDOUE – Président-Directeur Général

Tél. : 01 44 88 60 30

m.bidou@bilendi.com

ACTIFIN

Relations Analystes & Investisseurs

Christophe de Lylle

cdelylle@actifin.fr

Tél. : 01 56 88 11 11

ACTIFIN

Relations Presse

Isabelle DRAY

idray@actifin.fr

Tél. : 01 76 88 11 29